

**Arrêté n° 2026-1465 portant nomination des membres d'une
commission d'examen des vœux (campagne 2026)**

Double Licence 2ème année Science politique-Droit

La Présidente de l'université,

- Vu** le code de l'éducation, notamment les articles L. 612-2 et suivants ;
- Vu** l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master ;
- Vu** l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
- Vu** les statuts de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;
- Vu** la délibération du conseil d'administration du 24 avril 2025 portant proclamation des résultats de l'élection de Christine Neau-Leduc à la présidence de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne ;

ARRÊTE

Sont nommés membres de la commission d'examen des vœux pour la formation mentionnée en objet au titre de la campagne 2026 :

- M. Bastien Francois (président de la commission)
- M. Yann-Arzel Durelle Marc
- M. Yves Buchet de Neuilly

Fait à Paris, le 10/04/2026

Christine Neau-Leduc
Présidente de l'université

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Paris dans un délai de deux mois à compter de sa publication.